



MONT SAINT AIGNAN

Communiqué de presse

## Emplois d'avenir La Ville de Mont-Saint-Aignan s'engage sur 10 contrats

Vendredi 22 mars 2013, à 15h, le Préfet de la Région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Pierre-Henry Maccioni préside la séance de signature des contrats «Emploi d'avenir» à la mairie de Mont-Saint-Aignan, en présence de Pierre Léautey, Député de la circonscription, et de Benoît Anquetin, Président de la Mission locale de l'agglomération rouennaise.

Patrice Colasse, Maire, et deux des jeunes, signent le contrat qui engage dans ce dispositif ; l'une est aide-cuisinière (Ville) et l'autre aide à domicile (CCAS). Quatre autres signataires, déjà en situation, sont présentes ; elles exercent les fonctions d'aide à domicile.

Les emplois d'avenir constituent une réelle avancée en faveur de l'emploi des jeunes. Ils répondent à l'urgence de la situation que connaissent les jeunes sans emploi ni qualification. Il s'agit d'une véritable mobilisation et d'une démarche impulsée par les pouvoirs publics en faveur de la jeunesse dans laquelle la Ville s'inscrit.

Dans la région Haute-Normandie, le public cible pour les emplois d'avenir correspond aux 17 000 demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans inscrits à Pôle Emploi de niveau V et infra et parmi ceux-là, 9 000 sont également inscrits en Mission Locale en demande d'insertion (dont 4 800 habitent en zone ZUS).

La Ville de Mont-Saint-Aignan, en partenariat avec la Mission locale, a mené le processus de recrutement de ces jeunes. La première étape a concerné le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville. Les contrats sont l'opportunité de faire connaître notamment l'aide à domicile à ces jeunes intéressés par le champ médico-social qui constitue l'un des secteurs prioritaires de ce dispositif. Le second volet vise les services de la Ville, en particulier la voirie, les espaces verts, la restauration, la petite enfance. En complément du contrat signé ce jour, quatre autres recrutements sont prévus.

L'acquisition d'une première expérience, suivie par un tuteur désigné au sein du service et accompagnée d'une formation professionnelle qualifiante et diplômante, permet à ces jeunes de voir l'avenir avec confiance.

### Contacts presse

Elisa Le Morvan  
Responsable communication  
Mairie de Mont-Saint-Aignan  
Tél. 02 35 14 30 66  
Courriel :  
elisa.lemorvan@montsaintaignan.fr

Gaëlle Reverdy  
Chef du service de la communication  
interministérielle  
Tél. 02 32 76 50 14 // 06 86 59 40 49  
Courriel :  
gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr



Mission Locale  
Agglomération Rouennaise



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTE-NORMANDIE



MONT SAINT AIGNAN